

AG citoyenne

Présentation du débat par la commission écologie de Solidaires 14

Un action à l'initiative d'Extinction Rébellion a été menée en fin d'année dernière pendant une session du Conseil Régionale afin de porter, entre autres, la **revendication** suivante: "**La mise en place d'une assemblée citoyenne normande pour la transition écologique dans la justice sociale, tirée au sort sur le modèle de la Convention Citoyenne pour le Climat.** "

Sollicité par XR Caen, Solidaires 14 ne s'est pas associée à cette mobilisation car notre union syndicale n'a jamais débattu de cette revendication et n'a donc pas de mandat sur ce point.

Cette revendication de création d'une AG citoyenne se pose actuellement pour le climat. Il n'est impossible que cette revendication émerge sur d'autres thématiques.

Elles peuvent être déclinées à l'échelle locale (municipale, ou intercommunale par exemple).

1. Pourquoi une assemblée citoyenne tirée au sort?

=> favorise une vision de long terme au contraire des politiciens de métiers

=> expérience de démocratie directe

=> les prises de position et les décisions sont moins soumises à des conflits d'intérêt ou à de la corruption

=> les assemblées citoyennes donnent aux participant-es le temps de forger une opinion éclairée et davantage mûrie que de simples sondages.

=> les citoyens tirés au sort pourraient statuer sur différents scénarios pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2025 et préférer ceux qui seraient les moins dommageables aux classes populaires.

2. Intérêt du tirage au sort

=> expérimentation d'une autre forme de représentation

=> Les dominants en position de faiblesse

=> formation de personnes non militantes

3. Limites de la Convention citoyenne

L'opacité de la procédure de choix est une première limite au caractère démocratique de cette Convention:

- des citoyen-nes choisi-es

- des membres des comités de gouvernance, suivi etc...

- des intervenant-es lors des sessions de formation et groupes de travail

Ces interventions pourraient conduire à orienter les débats et à une forme d'autocensure de la part des participant-es

Pas de budget pour mettre les propositions en oeuvre

Véto jupitérien + filtre du Parlement

4. Conditions pour une assemblée citoyenne acceptable par Solidaires

- transparence dans le mode de désignations des participant-es, des intervenant-es et des membres des comités de suivi.

- transparence dans le déroulé de l'assemblée

- les recommandations de l'assemblée citoyenne doivent être contraignantes

- une durée de formation des participant-es suffisamment conséquente

- l'assemblée citoyenne doit pouvoir disposer d'un budget suffisant

5. lien avec les revendications de Solidaires

Extrait du cahier revendicatif 2017:

"La mise en place d'**organismes de débat et de contrôle** pour permettre à la **participation citoyenne de peser réellement sur les choix d'aménagement** du territoire **et sur les choix industriels** à portée nationale (p. 71)"

6. Exemples internationaux

Royaume Uni: Jury citoyen pour débattre des aides sociales, processus intéressant mais peu suivi par les politiques

Irlande: avortement, mariage homosexuel ou changement climatique

2019: De nombreuses propositions de l'assemblée citoyenne furent retenues, notamment celles de multiplier par quatre la taxe carbone et d'accélérer la transition vers des véhicules électriques.

Pologne, Gdansk: inondations puis pollutions, engagement civique et droit des LGBT

Expérience positive

Les habitants peuvent en convoquer une lorsque 1000 à 5000 signatures

Canada Colombie britannique, réforme électorale suivi d'un référendum qui rata de peu les 60% nécessaire pour approuver

Belgique: sécu, santé, immigration

pas suivi car fin de crise politique

Inde: réforme agricole

initiative du bas, pas suivi mais médiatisation des sujets de débat

Australie: élimination et stockage des déchets nucléaire.

Positionnement contre les propositions gouvernementales